

Plénière — Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

Sommaire

Mot d'accueil du Président et présentation du programme de la journée par Simon Besnard	2
Prise de parole du ministre de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale	3
Présentation des axes de travail du COJ à partir des travaux des commissions de l'éducation populaire et de l'insertion des jeunes	7
État des lieux des politiques de jeunesse	11
Table ronde 1	11
Jeune et insertion, Ciré DIOP	11
Jeune et engagement, Chloé ZAMPIERO	12
Jeune et action sociale, Laila-Reine POUTEGNIGNI	12
Jeune et création d'entreprise, Clémence NERBUSSON	13
Jeune et handicap, Loïc BRISSAUD	13
Synthèse, Clémence LE BOZEC	13
Table ronde 2	17
Décrochage scolaire, Eugénie CHARLES et Virginie JAYET	Erreur ! Signet non défini.
Garantie jeunes, Sabrina BOULEFRAD	20
Service civique, Jacques GAROT	21
Discussion et échange autour du programme de travail après éclairage des deux tables rondes	25
Synthèse de la journée, présentation des outils de communication et présentation des prochaines échéances	27

Mot d'accueil du Président et présentation du programme de la journée par Simon Besnard

Simon BESNARD

Bonjour à tous. Merci d'être présents, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur le Délégué Interministériel à la Jeunesse, Monsieur le Délégué Ministériel aux Missions locales, Mesdames et Messieurs les parlementaires et élus, Mesdames et Messieurs les membres du bureau du COJ et à vous tous, membres et invités du COJ, Mesdames et messieurs, chers collègues.

Bienvenue et merci d'avoir répondu présent en dépit de la période chargée pour nombre d'entre vous. Merci aussi aux équipes et à Christelle, Secrétaire générale du COJ, d'avoir géré l'organisation de la séance.

Pour ceux que je rencontre pour la première fois, je m'appelle Simon Besnard. J'ai fait des études d'agriculture et ai milité au sein du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) pendant quinze ans, un mouvement géré et animé par les jeunes. J'ai également présidé cette association durant trois ans. Je suis aujourd'hui responsable du restaurant Les Marmites Volantes situé dans le XIXe arrondissement.

Je me rappelle avoir accepté mon mandat au sein COJ en me disant qu'il s'agissait d'un CDD jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle. La confiance et la reconnaissance se construisent et ne se décrètent pas. Il est aujourd'hui question du passage à un CDI, certes d'une durée de 5 ans, qui doit être validé par l'employeur – le gouvernement – mais aussi par nous-mêmes. Depuis l'élection de M. Macron, nous avons sollicité des rendez-vous afin de préparer le travail avec le nouveau gouvernement. Nous avons eu une réponse du cabinet du Premier ministre, malheureusement absent aujourd'hui, mais disposé à nous rencontrer. Je remercie Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale pour sa présence, qui, je l'espère, témoigne de l'intérêt du gouvernement pour cette assemblée et ses travaux. Nous regrettons cependant de n'avoir pu échanger au préalable avec vous pour recueillir votre opinion sur notre feuille de route et sur la manière dont vous comptez vous appuyer sur notre expertise collective. Nous sommes en effet un espace de conseil, force de proposition, et nous appuyant sur une vision de la jeunesse la plus large possible qui ne s'arrête pas aux questions éducatives et d'insertion. Cela n'a de sens que si des conseils sont attendus, écoutés et considérés par le gouvernement. Nous sommes aussi un espace d'orientation, c'est pourquoi, nous avons déjà lancé 6 groupes de travail et avons mené, depuis l'installation du 26 janvier 2017, 11 réunions de commissions et de groupes, réunissant en moyenne 30 personnes. Je suis fier du visage que nous montrons aujourd'hui car depuis notre création, il y a 5 mois, la dynamique qui s'amorce, la vitalité et la détermination de chacun de vous, membres et invités, qui occupent aussi une place importante dans notre conseil, méritent d'être soulignées et remerciées. Si nous sommes force de proposition, Monsieur le ministre, nous restons également à l'écoute des demandes du gouvernement et des parlementaires.

Monsieur le ministre, je profite de votre présence pour vous faire part ainsi qu'à cette assemblée, de la tribune parue sur Libération.fr le 14 juin dernier, à l'initiative des membres du bureau du COJ, rejoints par quelques coordinations et associations. En effet, nous souhaitons que la jeunesse soit considérée comme un élément transversal et central de la politique du gouvernement de M. Philippe et qu'elle soit placée avec cette vision interministérielle directement auprès du Premier ministre. Ce souhait émanant du COJ ne se révèle pas totalement exaucé pour l'instant. La présence de M. le Ministre aujourd'hui permettra peut-être d'éclaircir la politique jeunesse du gouvernement. Le chômage et la paupérisation touchent particulièrement les jeunes, deux fois plus que le reste de la population. La défiance institutionnelle et la reconnaissance d'une grande proportion de

jeunes dans des idées nationalistes, europhobes, homophobes, racistes ou en tout cas populistes et violentes envers l'humanité en sont une conséquence et ne sont pas un signal de bon augure à mon avis. Comment expliquer dans ce contexte de ne pas faire de la jeunesse l'objet de politiques transversales ? Nombre d'initiatives citoyennes et collectives et de projets innovants sont en place ou en devenir et nous attendons que vous puissiez donner de l'élan à ces dynamiques.

Avant de vous céder la parole, Monsieur le ministre, voyons quel est le programme de la journée. Au sein du COJ, nous voulons que les plénières aient vocation à favoriser l'expérience commune, le récit du vécu afin de nourrir notre regard et constituer un socle commun de compréhension. C'est aussi un espace qui nous permet de faire du lien entre les différents travaux en cours. La journée se trouve organisée en quatre temps. Ce matin, le mot du Ministre sera suivi par la présentation des feuilles de route de nos deux commissions de travail puis une première table ronde réunissant cinq jeunes présentant leurs parcours et les dispositifs auxquels ils ont recouru. L'après-midi se réunira une seconde table ronde de praticiens, acteurs des politiques publiques et des dispositifs, et enfin, nous terminerons par un débat sur notre feuille de route à la lumière des témoignages recueillis. Pour chaque prise de parole, merci de bien vouloir vous présenter et de respecter le temps de parole de chacun. Vous avez tous reçu un dossier de participant avec le programme de la journée, la proposition de feuille de route de chacune des deux commissions, une fiche sur les outils de communication présents et à venir, le règlement intérieur en version finale et la liste des membres du COJ au 29 juin 2017.

Je vous laisse la parole Monsieur Blanquer, ministre de l'Education Nationale. Bonne journée à chacun et bonne deuxième séance plénière.

Prise de parole du ministre de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale

Jean-Michel BLANQUER

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, Monsieur le délégué interministériel à la jeunesse, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Il s'agit d'un moment inaugural qui me donne l'occasion de rencontrer les différents acteurs concernés par les politiques de jeunesse. De nouvelles logiques d'organisation de l'État se mettent en place. J'ai souhaité disposer des compétences liées à la jeunesse et à la vie associative compte tenu de leur cohérence avec celle de l'éducation nationale. Si les termes de jeunesse et de vie associative ne se retrouvent pas dans l'intitulé de mon portefeuille, ils ne sont pas oubliés. Au contraire, la jeunesse et la vie associative seront au cœur de mon action. J'ai bien noté certains aspects de votre discours – le CDD, le CDI – et je suis heureux de vous voir aujourd'hui. Je pense qu'il faut que nous installions des méthodes de travail. Par ailleurs, je suis très facilement joignable. J'ajoute en toute franchise que les articles de presse ne constituent pas le moyen à privilégier pour me contacter. Soyez assurés que nous travaillerons dans les années à venir au dynamisme entre État et monde associatif et au dynamisme de la jeunesse qui se manifeste sous différentes formes.

Aujourd'hui, l'engagement est une caractéristique de la jeunesse française, plus motivée à cette idée que la moyenne des jeunes mondiales. Contrairement à une image parfois véhiculée d'une jeunesse triste, ne se projetant pas dans le futur, désabusée, il y a en réalité une jeunesse qui peut-être, historiquement n'a jamais été aussi désireuse de s'engager. La société française n'en a pas nécessairement conscience. Il y a donc des questions de fond mais aussi d'image. Il convient de cristalliser cette volonté d'engagement et d'en faire quelque chose d'utile pour les jeunes eux-mêmes et pour la société dans son ensemble. Cette logique se trouve à l'origine de la création du service

civique. Ce dernier sera notamment mobilisé dans le cadre de l'opération « Devoirs faits », montrant ainsi la cohérence entre les actions pour la jeunesse et celles pour l'éducation. Je suis donc totalement mobilisé au service de l'engagement de la jeunesse. Le mot d'engagement constitue un mot clé de mon action, tout comme celui de confiance. Je veux créer une confiance de la société dans sa jeunesse et une confiance de la jeunesse dans sa société. La confiance doit être rétablie et dépendra d'une contagion positive à initier par nos soins. Je suis optimiste sur ce dernier point en raison de l'action du Président de la République, mais également compte tenu de notre action à tous qui s'inscrit dans une logique d'esprit d'équipe et d'intelligence collective. L'intelligence collective constitue d'ailleurs une conséquence de la confiance. Je ne compte pas considérer le COJ comme une instance devant laquelle je viens simplement tenir un discours. Je souhaite que nous créions des éléments d'intelligence collective ensemble et que nous développons des dynamiques communes. Nous devons donner du pouvoir aux jeunes afin qu'un cercle vertueux de la confiance et de la prise de responsabilité soit initié.

En effet, le mot de responsabilité constitue lui aussi un mot clé. Il est la conséquence de l'intelligence collective. Nous devons mettre en responsabilité tout le monde, à commencer par les jeunes qui, par définition, représentent l'avenir de la société et qui, au travers de leur volonté d'engagement, marquent leur volonté de responsabilité. Ces différentes logiques pour la jeunesse sont également enclenchées dans l'éducation nationale plus globalement : autonomisation, prise de responsabilités et travail d'équipe. Nous pouvons nous appuyer en ce sens sur la force incroyable du tissu associatif français. Mais si nous comptons nombre d'atouts, dont le COJ, nous devons aussi composer avec nos faiblesses dont certaines sont inacceptables : taux de chômage des jeunes, taux de suicide ou encore problèmes d'addictions. Ces sujets relèvent de différents ministères et expliquent la présence de différents représentants de l'État. Je serai chargé, avec le Premier ministre, d'assurer et d'animer l'interministérialité, qui n'est pas un sujet administratif mais un sujet humain. C'est parce que la personne humaine est complète, complexe, que nous devons avoir cette approche complète des réalités. Nous devons avoir cette approche pluridisciplinaire et nous le ferons. Je salue à ce titre l'approche du COJ. La création même du COJ s'inscrit dans cette logique. Pas moins de 250 à 300 personnes (en prenant en compte les experts invités dans les groupes de travail) se sont déjà réunies sous différents formats en son sein pour travailler à l'amélioration des conditions de vie des jeunes. La jeunesse se présente aujourd'hui comme une tranche de vie facilement identifiable entre 18 et 28 ans, tranche de vie décisive pour la société française où l'on peut autant vivre ses plus beaux moments que des moments très difficiles. La jeunesse de France peut devenir un exemple à terme pour les autres pays. Nous vivons une révolution scientifique et technologique touchant en premier lieu la jeunesse. La question se pose alors de savoir comment un monde de plus en plus technique peut devenir un monde de plus en plus humain. Les jeunes sont plus que les autres concernés et attirés par le levier technique pour créer de l'humanité. Le COJ est en prise très forte avec cette question, parce que vous êtes en contact avec les jeunes et leurs usages des outils numériques mais aussi parce que ces outils servent à la création de réseaux et d'initiatives en faveur de l'amélioration de la situation des jeunes. Le monde technologique offre des opportunités pour la jeunesse. Il convient cependant de protéger les plus fragiles afin qu'ils ne soient pas laissés sur le côté.

Je souhaite aborder plus particulièrement les quatre chantiers de la commission de l'insertion des jeunes. Le premier consiste en la formation et l'orientation et en particulier la sécurisation et la fluidification des parcours d'orientation des jeunes, scolarisés ou non, afin que le choix professionnel ne soit plus subi, mais choisi. Cette réflexion représente la première pierre d'un édifice beaucoup plus vaste, la formation initiale et continue, que vous avez également prévu d'aborder dans un second temps au sein de ce groupe de travail. Pour réussir, la contribution de tous les acteurs est nécessaire - Etat, collectivités, monde associatif, acteurs de l'insertion - afin de converger vers une réponse co-construite et lisible pour les élèves et les jeunes à un instant particulièrement sensible de leur parcours. Sur ce sujet comme sur d'autres, je voudrais affirmer la continuité de l'action de l'État. Je suis très sensible à la question du décrochage qui est typiquement un sujet de l'éducation

nationale mais qui implique des enjeux de jeunesse et de vie associative. Il y a de trop rares bons exemples de continuité de politiques publiques étant efficaces. Nous en avons une avec la politique publique de lutte contre le décrochage, démarrée dès 2010, qui montre de bons résultats et sera maintenue avec quelques inflexions. Les outils numériques seront encore plus utilisés pour lutter contre le décrochage dans une logique d'alliance entre l'homme et la machine qui se montre efficace. Nous mènerons ensemble cette action, notamment avec les missions locales. En tant que ministre de l'Éducation Nationale et également en charge de la jeunesse et de la vie associative, mes deux priorités résident dans l'école primaire, socle de départ dans la vie, et dans l'insertion professionnelle avec une focalisation sur l'enseignement professionnel et la lutte contre le décrochage. Le deuxième chantier consiste dans la lutte contre les discriminations dans l'accès au monde du travail. Le rapport annuel 2016 du défenseur des droits fait état de ce que plus de 50 % des réclamations, tous publics confondus, portent sur des discriminations dans le domaine de l'emploi, emploi public comme privé, depuis l'embauche, l'accès aux stages, jusqu'au déroulement de carrière et la fin de contrat. Il était donc urgent de disposer d'un diagnostic en la matière et non moins urgent d'agir sur cette question qui mine la société de confiance que nous voulons. Une société de confiance ne peut se bâtir que sans discriminations. Le troisième chantier consiste en un groupe de travail commun entre la commission de l'insertion des jeunes et le comité de pilotage de la garantie européenne pour la jeunesse afin d'améliorer le repérage et la mobilisation des jeunes pour faciliter leur insertion. Cela va avec le sujet de la lutte contre le décrochage et permet de développer une stratégie plus globale concernant l'ensemble des jeunes, quel que soit leur profil. Enfin, le quatrième chantier débutera prochainement au sujet de l'autonomie et des droits sociaux. À travers ces mots sur le programme de travail du COJ, je voulais identifier des thèmes fondateurs de son action, dont la réflexion, la mobilisation, la co-construction, la complémentarité, l'approche multipartenariale ou encore la stratégie globale. Il s'agit d'expertiser les politiques de jeunesse par nature transversales et d'y apporter les réponses appropriées par un travail partenarial que je soutiens pleinement. Ce que vous représentez est très important. Vous êtes un conseil qui met enfin tous les acteurs concernés autour de la table c'est-à-dire l'Etat, les collectivités, les jeunes et leurs organisations, les représentants du monde associatif, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, les partenaires, sociaux, les membres associés et des personnes qualifiées. Au sein de cette instance, il convient de construire avec les jeunes et pour les jeunes. Et pour preuve, deux des trois groupes de travail déjà réunis sont pilotés ou copilotés par des jeunes. Je vous invite donc évidemment à préserver cette richesse et à redonner toute sa place et sa valeur à la parole. Il faut faire confiance aux jeunes afin de leur redonner confiance en eux.

Je souhaite aborder également le service civique. Ce sujet me tient à cœur et fait l'objet d'un consensus national. Sa montée en charge doit être poursuivie de manière résolue. Le Président de la République s'est très favorablement exprimé sur cette question et a indiqué qu'il s'agissait d'une occasion pour les jeunes de s'engager en effectuant une mission. La jeunesse ne se réduit cependant pas à une politique d'engagement. Néanmoins, le service civique revêt un caractère central quant à son utilité pour les jeunes et la société. L'Éducation Nationale sera engagée dans les enjeux du service civique. Le premier exemple réside dans l'opération « Devoirs faits » qui permet le développement des compétences des jeunes et la lutte contre les inégalités familiales. Outre les personnes âgées bénévoles, les jeunes étudiants peuvent s'inscrire dans cette démarche d'aide aux devoirs. Nous aidons aussi la jeunesse en lui permettant d'être active et « d'aider à nous aider ». Les premières vagues de jeunes volontaires intervenant dans le cadre de cette opération « Devoirs faits » seront opérationnelles fin octobre prochain et auront une utilité sociale fondamentale pour la société française. Notre vision du service civique n'est donc pas simplement quantitative, mais vise à lui donner du sens, tant sous l'angle du lien intergénérationnel que de celui de la société de confiance, entre personnes de classes sociales, d'origines ou de cultures diverses. Un autre exemple réside dans la lutte contre le handicap. Le service civique et d'autres modes d'engagements seront utiles pour la politique d'accueil des élèves en situation de handicap. Le service civique constitue donc

un élément clé des politiques de jeunesse qui doivent impliquer le jeune dans les défis de notre époque et du futur.

Il s'agit donc de mener des politiques publiques spécifiques avec une approche globale, une attention particulière aux transitions dans le parcours des jeunes, moins linéaire, et un encouragement de la liberté tout en développant des mécanismes de protection pour les plus fragiles. L'autonomie des jeunes constitue un objectif fondamental des politiques de jeunesse afin que la jeunesse soit émancipée, indépendante, engagée et libre de ses choix. En ce sens, la mise en œuvre de l'action de l'État s'inscrit selon trois axes. Il s'agit de lutter contre le non-recours aux droits sociaux, de développer la territorialisation des politiques de jeunesse et de mettre en synergie les acteurs.

Favoriser l'autonomie revient à lutter contre le non-recours aux droits qui s'explique souvent par un manque d'information. Cela nous renvoie à nos responsabilités d'Etat pour que cette information soit meilleure. Il est donc essentiel de redynamiser le réseau local d'information. Lors de ma visite à la direction chargée de la jeunesse, on m'a présenté les perspectives d'évolution que je trouve très intéressantes. Les structures qui voudront être relabellisées Information Jeunesse vont devoir répondre à de nouveaux critères centrés notamment sur l'adéquation de l'offre aux besoins du territoire et sur leur capacité à apporter une réponse personnalisée aux questions de jeunesse. Elles devront également inscrire leur action dans une stratégie globale, partagée avec les autres acteurs de l'information que sont les missions locales et les centres d'information et d'orientation (CIO), afin que l'information délivrée aux jeunes soit plus simple, plus homogène, en bref, plus lisible. C'est un point très important que je relie avec les enjeux que nous avons à l'Education Nationale en matière d'orientation et qui se joue dès le collège. La Boussole des droits sera déployée début 2018 sur les territoires après avoir été expérimentée dans le Grand Reims et en Cœur d'Essonne. Cette Boussole a vocation à permettre l'accès des jeunes à des informations personnalisées. La Journée de Défense et de Citoyenneté caractérise aussi la question de l'accès aux droits. Cette journée pourrait évoluer dans le cadre d'un potentiel service national. Cette journée peut également constituer un temps d'information pour les jeunes sur leurs droits avec des choses très simples comme la création d'une adresse mail ou l'obtention de la carte Vitale.

Favoriser l'autonomie consiste également à impliquer les jeunes dans la construction des politiques publiques qui les concernent. La loi Egalité et Citoyenneté a déjà inscrit la volonté de mettre en œuvre un dialogue structuré à l'échelle des territoires entre les jeunes, la société civile et les pouvoirs publics en vue de définir des orientations stratégiques à l'image de ce qui se fait un niveau européen dans le cadre du groupe Jeunesse de la Commission européenne. Il convient de développer l'esprit de responsabilité et de participation et cela commence dès le lycée. Cette question mobilise à la fois ma compétence au titre de l'éducation nationale mais aussi celle au titre de la jeunesse et de la vie associative. Nous structurons aujourd'hui le temps de l'enfant, de l'adolescent et du jeune autour d'une conception de l'école du socle commun qui va jusqu'à la fin du collège. Les 800 000 enfants qui naissent chaque année acquièrent à la fin de la scolarité obligatoire les compétences nécessaires pour se réaliser dans la vie. S'ouvre ensuite une autre période de six années (BAC-3/BAC+3) qui doit être un tremplin pour les jeunes. Mais nous avons aussi à l'esprit ceux qui ne feront pas d'études après le baccalauréat ainsi que ceux qui décrochent avant le baccalauréat. Nous pensons donc au baccalauréat professionnel, à ceux qui ont un CAP, à l'ensemble de la jeunesse. Cette période reste fondamentale dans le parcours des jeunes. Dès le lycée et dès la classe de seconde, l'esprit de participation et la capacité à faire des choix sont très importants. Nous devons en finir avec des mentalités qui sont trop verticales. Notre société doit favoriser l'union et la participation. La vie associative est le ferment fondamental de cette société de confiance et de participation. Sa tonicité doit encore être renforcée. L'objectif est ambitieux et consiste à mobiliser les jeunes qui sont, à ce jour, très éloignés des politiques publiques. 47 % des jeunes estiment ainsi que leur avis n'est pas pris en compte par les médias ou les pouvoirs publics. Nous devons trouver les lieux institutionnels qui serviront d'espaces d'échanges pour garantir la prise en compte des recommandations émises à l'issue de ce

dialogue structuré. Cela se fera beaucoup à l'échelle locale, aux échelles régionale et infrarégionale. L'observation du parcours des jeunes constitue le fondement de l'action menée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ). Ce doit être un élément de continuité des politiques publiques. J'ai moi-même attaché beaucoup d'importance à ce fonds d'expérimentation à sa naissance. Le FEJ est un laboratoire de l'innovation sociale au service des décideurs publics et des acteurs locaux des politiques publiques de jeunesse, piloté par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), qui est un service à compétence nationale placé auprès du directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Depuis 2009, 850 projets ont été soutenus suivis par le FEJ dans le cadre de 23 appels à projets. On peut donc avoir des idées nouvelles pour le FEJ. Je vais y travailler avec vous : il y a des enjeux financiers bien sûr et également des enjeux de financement des actions déjà commencées. Je veux d'ores et déjà vous indiquer un état d'esprit favorable à tout ce qui a trait à l'expérimentation et à l'initiative.

Enfin, il convient de favoriser l'autonomie des jeunes en mettant en synergie la multiplicité des acteurs concernés. Le programme d'investissement d'avenir pour la jeunesse (PIA2) a ainsi contribué à hauteur de 54 millions d'euros à 16 projets territoriaux lauréats en 2016, projets qui vont se déployer sur les cinq années à venir. Ces projets avaient pour objectifs communs de favoriser l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées à l'échelle d'un territoire, d'une part, et d'encourager le renforcement des coopérations existantes et la création de nouvelles coopérations en faveur de l'autonomie des jeunes selon les spécificités de leur trajectoire personnelle et du contexte local, d'autre part. Il s'agit d'un formidable outil de politique publique bénéficiant de plusieurs années d'expérience et source de continuité et de cohérence des politiques publiques. Le ministère de l'Enseignement supérieur se montre concerné par le sujet. Des investissements considérables sont réalisés sur le territoire pour les universités et les grandes écoles, notamment sous l'angle de la formation continue. Ces enjeux de territoires et d'investissements de long terme doivent être vus dans une perspective cohérente permettant de mettre tous les acteurs en synergie. Nous travaillons donc en faveur de la présence d'une action jeunesse au sein du PIA3. J'ai déjà rencontré récemment le commissaire général à l'investissement, Louis Schweitzer pour amorcer cette dynamique.

Les éléments que nous entendrons avec mon équipe aujourd'hui seront donc décisifs. Je le répète, les idées proposées et structurées lors de cette journée seront prises comme des inspirations pour les politiques publiques et leur exécution. Nous sommes tous ensemble embarqués en faveur de l'intelligence collective et de la confiance.

Je vous remercie.

Simon BESNARD

Merci M. le Ministre pour ces encouragements. Nous allons maintenant présenter notre feuille de route. Daniel Frédout et Hélène Grimbelle aborderont la commission de l'éducation populaire tandis qu'Antoine Dulin et Sandrine Charnoz évoqueront celle concernant l'insertion des jeunes.

Présentation des axes de travail du COJ à partir des travaux des commissions de l'éducation populaire et de l'insertion des jeunes

Daniel FREDOUT

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur le Délégué Interministériel à la Jeunesse, Mesdames et Messieurs les membres du COJ, cher Simon, Mesdames et Messieurs,

Il s'agit à la fois d'un plaisir et d'un défi que de présenter la feuille de route de la commission de l'éducation populaire. Le COJ s'appuie sur deux commissions : la commission de l'insertion des jeunes mais aussi celle de l'éducation populaire. Notre commission s'est réunie deux fois. Les approches sont centrées sur la production collective et sur l'efficacité. En cinq mois, nous avons pu esquisser les contours d'une feuille de route ambitieuse en ce qu'elle réunit de nombreux acteurs de la sphère publique et de la société civile. La diversité des points de vue est notre gage de réussite. Ambitieux aussi car cette feuille de route doit répondre à des défis et enjeux majeurs identifiés. Un sentiment de défiance envers les institutions, les décideurs et les pratiques politiques existe. La reconquête de la confiance constitue donc un défi à relever collectivement. Dans le même temps, nous observons également une volonté d'implication, d'engagement et de renouvellement des manières de procéder des jeunes. Deux jeunes sur trois pensent ainsi qu'ils doivent faire partie d'un processus de décision pour se sentir impliqués dans les choix politiques. La notion de dialogue structuré dans la loi Égalité et Citoyenneté, portée notamment par l'article 54, s'est bâtie sur le travail des acteurs de l'éducation populaire. L'ensemble des partenaires et des associations œuvreront à la mise en place concrète de ce principe. Nous avons donc un formidable terrain à investir pour encourager toutes les formes d'engagement, les expérimentations et les initiatives citoyennes. Dans cette optique, les jeunes constituent non pas le problème, mais une partie de la solution. Un autre enjeu consiste en l'éducation qui doit être globale, co-construite par les différents acteurs éducatifs et tenant compte de l'importance de la formation tout au long de la vie. Dans le cadre de nos commissions, il conviendra de ne pas rester dans l'entre-soi. Au contraire, les travaux seront articulés avec l'ensemble des acteurs, collectivités, chercheurs, partenaires, etc., en pensant à la fois à la dimension européenne voire internationale mais aussi à la mise en œuvre locale de nos travaux. Toutes les voies des possibles doivent être ouvertes.

Des enjeux importants mériteront d'être relevés ensemble. Le monde traverse une profonde mutation, source d'incertitudes qui trouvent parfois comme réponses le repli sur soi, la dimension identitaire ou le rejet de l'autre qui viennent ébranler la démocratie et la République. Nous avons tout intérêt à inventer collectivement les solutions. J'ai entendu le souhait du Ministre d'être l'animateur de l'interministérialité. Le COJ peut appuyer cette action. L'éducation populaire a un rôle à jouer en ce qu'elle permet aux citoyens de comprendre les changements et d'en être acteurs. Le CNAJEP définit l'éducation populaire comme étant utile, plurielle, et engagée : utile parce que les associations d'éducation populaire portent des projets d'intérêt général de transformation de la société en créant les conditions de l'émancipation individuelle et collective ; plurielle, car portée par une diversité d'acteurs dont le nombre s'élève à 6 000 acteurs de terrain dans différents champs d'action allant de l'éducatif au social en passant par la culture et le logement ; engagée, car portée par des acteurs bénévoles et associatifs ayant su inventer de nouvelles pédagogies et outils innovants afin de sortir de la dualité entre l'expert et le profane. L'engagement et la capacité à sortir des cadres établis font du COJ un formidable incubateur d'innovations. Hélène détaillera la feuille de route. Nous souhaitons que la commission de l'éducation populaire contribue à l'élaboration des politiques publiques de jeunesse et en faveur de l'éducation populaire. Merci pour votre attention.

Hélène GRIMBELLE

Merci Daniel. Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, Monsieur le Délégué Interministériel à la Jeunesse, Monsieur le délégué ministériel aux Missions locales, Mesdames et Messieurs les membres du COJ, Mesdames et Messieurs,

Je suis chargée de détailler les deux axes de travail de la commission de l'éducation populaire mais je souhaite tout d'abord partager avec vous deux vives préoccupations de l'éducation populaire : la première réside dans notre volonté commune de lutter contre l'image d'une jeunesse stigmatisée. Ce phénomène s'explique sans doute par la considération de la jeunesse par l'État dans les années 1970 comme une catégorie problématique de la société, compte tenu notamment d'un taux de chômage grandissant. À partir des années 2000, une conscientisation de cette approche négative de la jeunesse a pu être observée. Dans ce contexte, les associations d'éducation populaire voient au contraire les jeunes comme des ressources, y compris dans la construction et la mise en œuvre des politiques publiques, quelles qu'elles soient. La seconde préoccupation a trait aux devoirs des éducateurs de transmettre les valeurs de la République afin de former des citoyens actifs, engagés et conscients de leur participation à la création de l'intérêt général. Le seul passage par l'école de la République se révèle sans doute insuffisant pour se sentir appartenir à la communauté républicaine.

Deux approches complémentaires issues de notre travail de terrain et de nos visions de la société ont ainsi été retenues.

L'approche individuelle consiste à permettre à chaque jeune de se saisir des outils d'émancipation par le collectif et par l'expérience vécue au sein de ces collectifs, formels ou informels. L'accès aux savoirs doit aussi permettre l'émergence de citoyens aptes à devenir des acteurs de leur destin, conscients des enjeux qui les dépassent et des choix qu'ils peuvent être amenés à faire. Notre responsabilité d'éducateurs consiste donc à ouvrir et à animer des espaces qui permettent d'acquérir des savoirs pour penser, pour être et pour faire. Nous visons une autre façon de considérer la jeunesse dans les politiques publiques : faire en sorte qu'ils passent d'objet à sujet. L'enjeu actuel exige de comprendre la défiance à l'égard de notre système démocratique. Plus les savoirs sont complexes, plus la compréhension du réel est difficile et conduit au risque de désespérance et au danger de voir s'imposer le simplisme. La plus faible participation des jeunes aux élections, alors même qu'ils s'engagent, nous interroge. La question de la participation politique réelle, sous toutes ses formes, est depuis toujours au cœur de l'éducation populaire. Le premier groupe de travail « Des initiatives citoyennes au pouvoir d'agir : restaurer une confiance dans la démocratie » a été construit dans cette logique. Cinq enjeux ont été identifiés : instauration d'un cadre de confiance, création d'espaces pour soutenir la pensée collective, définition des contours d'une politique de soutien à ces espaces, identification et essaimage des outils de participation et développement des outils de compréhension du monde. D'ici mars 2018, un diagnostic des politiques publiques en ce sens aura été réalisé et permettra de faire des propositions basées sur l'essaimage.

L'approche macro consiste à s'intéresser aux politiques publiques en matière de jeunesse et d'envisager la responsabilité partagée des acteurs de l'éducation, y compris populaire. Une politique de jeunesse est une politique éducative. En dehors de l'école, il s'agit certes d'organiser l'offre de loisirs hors du champ commercial, mais également d'organiser de manière concertée des espaces de prise de parole, de prise de responsabilité, d'apprentissages non formels et d'expérimentations. Pour ne parler que des loisirs éducatifs, rappelons-nous Léo Lagrange qui nous disait en 1936 : « Loisirs sportifs, loisirs touristiques, loisirs culturels tels sont les trois aspects complémentaires d'un même besoin social : la conquête de la dignité (...) ». Les politiques publiques de jeunesse sont le fait de l'État, des collectivités, de la CAF, mais aussi d'acteurs de la société civile. L'appel à projets innovants en faveur de la jeunesse du PIA constitue un bon exemple de nouvelles façons de faire et de construire ensemble. Récemment, le maire d'une grande ville en accueillant les militants d'une association d'éducation populaire disait : « la puissance publique est impuissante quand elle n'est pas aiguillée par les citoyens. ». Enfin, la loi NOTRe de 2015 précise le champ de quelques compétences qui nous concernent en premier lieu avec l'idée de compétences partagées autour du sport, de la culture et de l'éducation populaire. Dans ce contexte, l'objectif doit être de mieux coordonner l'intervention de tous les acteurs de jeunesse à l'échelle locale. Les communes ou intercommunalités lancées dans des politiques concertées en faveur de la petite enfance

puis de l'enfance finissent par s'engager dans des projets politiques de jeunesse. Il convient de réunir les différents acteurs de l'éducation, de l'orientation et de l'insertion. Afin de mieux appréhender les dynamiques territoriales pour lutter contre les inégalités sociales et culturelles, un deuxième groupe de travail a vu le jour et s'intitule « Globalité et continuité éducatives : de la nécessaire complémentarité des acteurs sur le territoire ». La problématique générale pourrait se résumer de la façon suivante : comment réussir la conception territorialisée d'une approche éducative globale co-construite entre les différents acteurs et axée sur les nouvelles caractéristiques des parcours des jeunes ? C'est à ce titre que la table-ronde qui aura lieu tout à l'heure nous intéresse tout particulièrement. En conclusion, l'éducation, tant en formation initiale que tout au long de la vie, doit constituer le premier objectif.

Antoine DULIN

Bonjour à tous. La commission insertion s'est réunie deux fois depuis l'installation du COJ et a mis en place quatre groupes de travail. Selon Durkheim, insérer revient à donner le sentiment de participer à un même ensemble, sans cesse renforcé par des interactions régulières. L'insertion revêt donc une dimension professionnelle, sociale, culturelle, et aussi liée au logement et à la santé. Elle rejoint donc la notion de parcours d'acquisition vers l'autonomie. Les seules politiques d'insertion menées depuis 1970 gagneraient à être renouvelées. Notre commission, lors de sa première réunion, a défini, après enquête auprès de ses membres, plusieurs axes de travail : la formation initiale et continue, l'orientation, la relation entre formation et monde du travail, les obstacles à l'insertion des jeunes (les questions de mobilité, du permis de conduire, de décrochage ou encore de compétences non cognitives, du niveau de vie, du logement, de la santé). Il convient de ne pas oublier les sujets d'autonomie et de droits sociaux ni ceux de l'accès et de l'accompagnement dans l'emploi, de gouvernance des acteurs de l'insertion et de participation des jeunes à l'élaboration et l'évaluation des politiques d'insertion. Notre commission travaille sur l'ensemble des publics avec une attention particulière pour les jeunes les plus fragiles. Quelques grandes règles existent quant aux modalités de travail : convivialité et conscience de la chance d'être ensemble dans ce processus de co-construction, élaboration de propositions innovantes et concrètes pour l'insertion des jeunes afin de fluidifier et sécuriser leurs parcours, recueil et prise en compte de l'avis des jeunes dans leur diversité –ceux présents dans la commission mais aussi de jeunes extérieurs-, développement du travail partenarial entre acteurs publics et société civile et enfin, évaluation des politiques publiques d'insertion et veille afin d'intervenir en amont sur les sujets afférents. Le COJ doit être un lieu de remontée des initiatives locales et étrangères et de suivi des expérimentations du PIA et du FEJ. Le secrétariat général du COJ et la délégation ministérielle aux missions locales nous accompagnent dans nos tâches. Nous nous appuyons sur des groupes de travail ouverts à tous, membres ou non du COJ.

Sandrine CHARNOZ

Bonjour à toutes et tous. Mon rôle est de vous convaincre de rejoindre les groupes de travail du COJ. Ils sont ouverts à tous, membres du COJ mais aussi invités extérieurs. Vous pouvez y prendre part de manière ponctuelle. Un groupe de travail est parti du problème de l'orientation et s'axe sur la sécurisation et la fluidification des parcours d'orientation. Les deux animateurs sont d'ailleurs des jeunes, Sylvain Desoignies de la CFDT et Tommy Veyrat du FAGE. Ils travaillent principalement sur la notion de compétence. En effet, le diplôme s'avère prépondérant en France. Les notions de reconnaissance des compétences et du changement culturel nécessaire se situent donc au cœur de la réflexion du groupe de travail, en lien avec le Service Public Régional de l'Orientation. Les livrables feront état de recommandations opérationnelles en faveur du changement culturel cité. Le deuxième groupe de travail, animé par Jérôme Gautié, personnalité qualifiée du COJ, porte sur les discriminations dans l'accès au monde de l'emploi. Ce groupe, très ouvert, souhaite approfondir le diagnostic de la discrimination des jeunes dans l'accès au travail, sensibiliser à la question, y compris les jeunes eux-mêmes

et recenser les bonnes pratiques. Le troisième groupe de travail s'est construit sur une double idée : d'une part, l'administration se trouve à un moment charnière afin de mettre en perspective les différents dispositifs – dont la Garantie jeunes – et leur financement, français et européens. D'autre part, les jeunes ne souhaitent plus être mis dans des cases et manquent d'informations quant à l'accès aux droits. Ce groupe est donc animé par quatre personnes : deux jeunes issus des missions locales, Mathilde Paillet et Alexandre Ollivier et deux personnes de l'administration, Myriam Mesclon-Ravaud et Rémi Benard. Il s'agit donc d'une double approche afin d'outiller les partenaires et d'analyser l'accès aux dispositifs par les jeunes. Le rendu des travaux pourrait avoir lieu à l'automne 2017. Enfin, le dernier groupe de travail traite de l'autonomie et des droits sociaux. L'insertion doit en effet être complète, sociale et professionnelle. Il s'agit de permettre aux jeunes d'avoir les clés pour être acteur de leur vie et de leur parcours. À compter du 11 juillet, ce groupe travaillera sur les informations accessibles, sur les critères d'âge et les dispositifs et les droits que le COJ souhaite mettre en avant. Il sera piloté par Elsa Hajman de la Fédération des acteurs de solidarité et par Martin David-Brochen de l'UNML et président de la mission locale de Lille.

Monsieur le Ministre quitte la séance.

Simon BESNARD

Merci Monsieur le Ministre pour votre présence.

État des lieux des politiques de jeunesse

Table ronde 1

Simon BESNARD

Merci à tous les cinq d'être à nos côtés. La table ronde s'intitule « Jeunes en 2017 : des parcours, des espoirs ». Elle présente deux objectifs : enrichir et compléter nos feuilles de route à travers les cinq témoignages d'une part et identifier les bonnes pratiques, les moins bonnes et donc les pistes d'amélioration d'autre part. La table ronde n'a pas vocation à illustrer toutes les situations existantes. Cependant, vos vécus permettront de nourrir encore plus nos réflexions. A l'issue des cinq témoignages, nous aurons l'intervention de Clémence Le Bozec, présidente de l'association Jets d'encre, qui nous proposera une synthèse de ces présentations.

Jeune et insertion, Ciré DIOP

J'ai 20 ans et suis originaire de Lille. À la fin de la classe de troisième, je me suis vu proposer de poursuivre en CAP cuisine ou peinture. Étant gourmand, j'ai choisi la cuisine. Mon CAP cuisine a duré 3 ans et m'a permis d'effectuer cinq stages dans des lieux différents de restauration. Une fois le CAP validé, je me suis rendu compte que je n'avais plus d'intérêt pour le secteur. Depuis tout petit, je souhaitais voyager. La mission locale m'a conseillé un service volontaire européen (SVE) que j'ai effectué durant un mois en septembre 2016 en Grèce. Il s'agissait de ramasser les déchets sur la plage. J'ai ainsi pu rencontrer d'autres jeunes de pays différents et ainsi apprendre l'anglais. À mon retour, j'ai reçu une proposition de service civique international (SVI) d'une durée de cinq semaines au Maroc ou en Tunisie. Il s'agissait d'une formation au montage et tournage d'une vidéo pour promouvoir le pays auprès des jeunes Français.

Actuellement, je suis inscrit à la Garantie jeunes et bénéficie ainsi d'une aide financière. Par ailleurs, je suis inscrit au collège lillois de la jeunesse. Je participe à l'aide

aux réfugiés par des activités festives et sportives. Mes besoins lors de mon parcours portaient notamment sous l'angle financier lors du SVE. Je déplore un certain manque d'informations dans mon parcours qui m'a conduit à un choix limité lors de mon orientation. De même, peu d'informations circulent quant au fait que les services civiques peuvent être effectués à l'international.

Jeune et engagement, Chloé ZAMPIERO

Je suis en licence 2 de psychologie et travaille en parallèle comme garde d'enfants. Je m'implique dans la vie associative depuis le collège à la Réunion. J'ai ainsi fait partie du conseil général des jeunes. L'engagement n'était pas forcément une évidence pour moi. J'ai rencontré plusieurs personnes lors de tables rondes qui m'ont donné envie de m'engager. J'ai ainsi présidé le conseil général des jeunes pendant un an. Je suis arrivée en métropole en classe de 1^{re}. J'ai alors rencontré les animateurs des MJC sur lesquels j'ai pu m'appuyer dans la transition Réunion/métropole autour de discussions et d'activités. J'ai ensuite croisé le chemin de la fédération régionale des MJC en Midi-Pyrénées et j'ai participé à la convention de Strasbourg il y a quatre ans. Il s'agit d'un très bel événement de plusieurs milliers de personnes. Je continue avec la fédération en tant qu'ambassadrice régionale des MJC Midi-Pyrénées. Ce rôle me permet d'avoir un autre regard sur l'engagement qui n'est pas toujours bien appréhendé et bien compris. Les rencontres peuvent donner envie de s'engager.

Dans le cadre de mon parcours, mon principal besoin résidait surtout dans le fait de faire des rencontres et d'accumuler du vécu, ce qui m'a porté dans mon engagement. Les rencontres me font évoluer personnellement et plus j'évolue, plus je souhaite continuer à rencontrer de nouvelles personnes qui me permettent d'avoir une compréhension plus globale de la société et des politiques de jeunesse. Concernant les manques, en dépit de cet engagement venu très tôt, je déplore le peu d'expériences telles que des stages, dès le collège, qui permettent d'affiner ses choix de filière et d'orientation. Plus d'expériences en ce sens seraient bénéfiques.

Jeune et action sociale, Laila-Reine POUTEGNIGNI

Je suis d'origine camerounaise et j'ai 18 ans. Je suis arrivée seule en France en 2016. Je me suis inscrite à l'APSCO, association de soutien scolaire, afin de faire une mise à niveau en français. J'ai aussi effectué un stage de trois semaines dans une école dans la restauration collective. J'ai passé une année blanche à mon arrivée sur le plan scolaire parce que je devais passer des tests de langue et améliorer ma maîtrise de la langue. J'effectue actuellement une première année de CAP assistante technique en milieu familial et collectif. Je souhaite ensuite effectuer un baccalauréat professionnel.

Mon arrivée en France m'a permis d'être en paix et en sécurité. Il a d'abord fallu être régularisée et obtenir un logement. En ce sens, des aides administratives m'étaient nécessaires, tout en apprenant en parallèle à devenir autonome et à m'adapter à une nouvelle culture. Aujourd'hui, les questions de papiers et de logement ne sont pas résolues. Je quitte mon foyer le 31 août. Sans titre de séjour, toutes les démarches sont compliquées. Je ne connais pas mon avenir. Je suis accompagnée par les apprentis d'Auteuil dont les éducateurs se montrent très présents. En raison du problème des papiers et du logement, je manque de visibilité. L'obtention du titre de séjour ne règlera pas l'ensemble de mes problématiques dont l'obtention d'un contrat jeune majeur. Je vis au mois le mois et suis donc en stress permanent.

Jeune et création d'entreprise, Clémence NERBUSSON

J'ai 29 ans et j'ai lancé en 2012 une entreprise de création artisanale de chaussures en un milieu rural, dans un village de 1 300 habitants. Après un baccalauréat S, j'ai commencé des études d'ingénieur du son avant de me réorienter en licence de médiation culturelle, de travailler quelques mois puis de nouveau me réorienter en CAP de cordonnier-bottier. La rencontre du MRJC au collège-lycée m'a permis d'avoir les réflexions à la base du changement d'orientations. J'ai été dissuadée d'arrêter ma licence en raison de bons résultats. Sociologiquement, le changement entre université et CAP est marqué tant dans le comportement des professeurs que dans la qualité des locaux ou dans la perception sociale. À ma connaissance, aucun parcours à la fois intellectuel et manuel n'existe. Dans mon parcours de créateur d'entreprise, j'ai eu accès à des dispositifs d'aide à la création, aux femmes, aux zones rurales, mais pas aux politiques de jeunesse. Un vide de sens existe dans la mesure où ce système de cases ne permet pas de répondre aux besoins de l'individu dans sa recherche de valeur et sa quête de réalisation. La dichotomie entre intellectuel et manuel crée cette situation. On privilégie l'orientation des jeunes vers l'économie du numérique, surtout les start-up mais en milieu rural, ce n'est pas cela qui va créer une économie, du lien social, de l'intergénérationnel. Je reçois beaucoup de stagiaires mais qui sont déjà plus âgés, environ 25 ans.

J'ai croisé les politiques de jeunesse surtout dans mon parcours d'engagement. Aujourd'hui, mon parcours professionnel m'amène à prendre des décisions pour lesquelles l'enseignement ne prépare pas. Les politiques de jeunesse ne répondent pas toujours à certains besoins. Par exemple, le système de garanties bancaires pour les jeunes créateurs existe, mais se révèle assez peu connu.

Jeune et handicap, Loïc BRISSAUD

J'ai obtenu un BTS comptabilité gestion que j'ai réalisé en alternance. Il est compliqué de gérer la vie quotidienne, la vie étudiante et la rééducation de front. Souffrir d'un handicap rend tout plus long et plus compliqué. Être jeune et handicapé revient à souffrir d'une double peine. Des compensations en aide technique et en aide humaine existent pour les personnes handicapées. Pour y avoir accès, une commission évalue les besoins de la personne. Dans mon cas, je bénéficie de quatre heures d'aide humaine par jour, ne laissant aucune place à l'imprévu. Ce système s'avère donc incompatible avec le mode de vie des jeunes. Des lourdeurs administratives existent. Selon le statut d'employé ou non, différents dispositifs doivent être sollicités. Peu de logements adaptés existent et tout changement d'orientation et de choix de vie revient à repartir du bas de la pile des dossiers. Par ailleurs, la vie sociale et l'accès aux loisirs sont compliqués en raison de critères d'accessibilité et de moyens financiers réduits. Les personnes handicapées sans emploi perçoivent une aide de 800 euros par mois. L'accès aux soins pour les handicapés pose problème en raison du manque d'accessibilité des cabinets médicaux et de complexité pour assurer un parcours de soins continus. Pour rester actif, je suis très engagé à l'Association des Paralysés de France. Cette association œuvre à la défense des droits des personnes handicapées, mais ces derniers ont besoin du COJ pour accéder à la liberté, l'indépendance et l'autonomie abordées ce matin.

Synthèse, Clémence LE BOZEC

Je vous remercie pour la possibilité qui m'a été donnée de synthétiser ces propos très intéressants et qui donnent à tous des leçons de vie. Je suis ici sous ma casquette de

présidente de l'association Jets d'Encre qui défend et promeut la presse d'initiative jeune. Deux points principaux sont à souligner. Tout d'abord, ces interventions ont permis de montrer des jeunes et des jeunes aux parcours très divers et aux besoins très différents. Des dispositifs et des gens œuvrent en faveur de cette diversité, aident les jeunes à forger leurs parcours et à dépasser les difficultés. Plusieurs éléments ont poussé les jeunes à s'engager auprès de plusieurs institutions (MJC, MRJC, mission locale, etc.) Une énergie débordante se dégage des témoignages et se concrétise par l'investissement et l'engagement dans des mouvements et dans la vie privée et professionnelle. Cependant se pose la question de la démocratisation et de l'accès pour tous à différents parcours. Il s'agit de besoins différents face auxquels l'Etat a parfois du mal à répondre : logement, autonomie, emploi, aide financière, stages et expériences, disponibilité de l'information, pression sociale, regard de l'autre, manque d'encouragement, croisement des parcours intellectuels et manuels.

Simon BESNARD

Il est temps de recueillir les réactions de l'assistance, les questions face aux situations personnelles ou plus générales et les retours d'expérience.

Manuel GRESILLON, UNIJ

Je suis président de l'Union nationale de l'information jeunesse. Je remercie les organisateurs pour cet événement et Simon pour son intervention inaugurale très juste. La plénière dispose d'une tournure à la fois assez intellectuelle, mais aussi plus émotionnelle grâce aux cinq témoignages. Cette dualité dans l'approche est nécessaire. Je remercie aussi les propos rassurants et les précisions du Ministre. Certes, il faut rester positif, mais nous devons aussi agir, nous montrer comme nous le faisons aujourd'hui. Merci pour cette journée et merci aux intervenants.

Anne-Elisabeth LUCAS, Mission locale Hautes-Pyrénées

Je suis une des représentantes de l'Union nationale des missions locales. Les cinq jeunes ont tous été appuyés à un moment donné par le réseau associatif, quel qu'il soit. Ce réseau n'est cependant pas suffisant. D'un côté se situent les politiques de l'État et de l'autre, les associations. Entre les deux se trouvent les collectivités territoriales. Or, ces dernières sont en difficulté par manque de financements qui touche par conséquent également les associations locales. Il ne faudra pas oublier cet élément qui devrait être plus présent dans nos réflexions.

Valérie DUMONTET, Association des Départements de France

Je suis vice-présidente du Conseil Départemental de l'Aude et je représente l'Assemblée des Départements de France (ADF). Je suis donc élue territoriale d'un département, en charge de la démocratie, de la jeunesse et de l'action internationale. Je voudrais témoigner pour montrer l'utilité de ce conseil. Le COJ permet de croiser différentes strates : État, collectivités territoriales et associations d'éducation populaire ou en faveur de la jeunesse. À l'aune des différentes interventions, ce croisement est bel et bien essentiel. La question n'est pas que financière. Il s'agit aussi de la capacité de décloisonner les actions et de travailler ensemble différemment. Les territoires sont à la confluence des politiques de l'État et des initiatives portées par les individus et les associations, avec un rôle à jouer pour les collectivités qui sont encore insuffisamment mobilisées. La question posée consiste donc à mettre en place la transversalité et la concrétisation de ce croisement. Le COJ a un rôle fondamental en ce sens. Les plénières ne conduisent pas à une perte de temps. Au contraire, il s'agit de temps de formation qui enrichissent et peuvent permettre la transformation des pratiques politiques. Il convient de co-construire avec les jeunes et non pas penser pour eux et indépendamment d'eux. Il en va de la responsabilité des élus que de penser différemment et de puiser dans les outils qui nous sont donnés par les témoignages. Je vous encourage donc à continuer dans cet esprit au sein du COJ.

Bénédicte DAMON, chargée de mission jeunesse à la DGOM

Je représente la ministre des Outre-mer et j'ai par ailleurs été déléguée à la vie associative à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ma première question est destinée à Clémence et porte sur son engagement associatif et les apports perçus. Ma seconde question s'adresse à Chloé, originaire de la Réunion, et a trait à sa volonté d'y retourner et de s'y engager en apportant ce qu'elle a appris en métropole. Par ailleurs, comment le Ministère des Outre-Mer peut-il faciliter l'engagement des jeunes ?

Clémence NERBUSSON

L'engagement associatif m'a conduit à faire évoluer mon parcours professionnel grâce aux ateliers, à la responsabilisation permise par le MRJC et aux différentes rencontres. J'ai en effet pu travailler sur la création d'entreprise et la reprise d'activité en milieu rural et en brassant ces questions, cela m'a conduit à me questionner sur mes propres envies. Je vis aujourd'hui la création d'entreprise comme une autre forme d'engagement. Lorsque j'ai terminé mon mandat au conseil d'administration national du MRJC, j'ai réfléchi à mon propre parcours et agi en conséquence. Le MRJC m'a appris à prendre la parole en public, y compris dans des assemblées où je suis la plus jeune, à synthétiser et à disposer de l'intelligence de la situation.

Chloé ZAMPIERO

Je ne sais pas si je retournerai à la Réunion. Il s'agit d'une très belle île qui est cependant enclavée. J'ai souhaité voir comment la vie s'organise en métropole. L'événement à Strasbourg m'a permis de rencontrer des personnes d'horizons et de cultures très différentes. Il s'agit d'un apprentissage très riche. Je retournerai certainement à la Réunion pour une période de ma vie. Je souhaite apporter dans les structures où je m'engage une forme d'ouverture et de franchise dans la manière d'aborder les sujets, en essayant de montrer qu'il est possible de choisir son propre parcours au-delà des idées reçues. Je ne peux qu'encourager les jeunes à voyager, à prendre du recul grâce aux structures qui les aident et aux opportunités ainsi offertes. Évidemment, des difficultés existent et doivent être surmontées, comme la peur de quitter sa région.

Concernant les politiques à mener afin de favoriser l'engagement des jeunes, une solution pourrait consister à encourager les jeunes tout en les protégeant en leur permettant de faire des passerelles entre DOM-TOM et métropole.

Emelyn WEBER, présidente du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse au CESE

Je suis titulaire au COJ, dont je suis heureuse de faire partie. Les journées comme aujourd'hui laissent à penser que les jeunes sont la solution à tout, bien loin de la vision de la société sur les jeunes, bien loin également parfois de la vision qu'ont les jeunes d'eux-mêmes. Les témoignages permettent de mettre en avant des besoins simples de la part des jeunes – comme le logement, une sécurité financière, de l'information pour s'insérer socialement et professionnellement, une quête de sens dans la vie, de l'autonomie, loin de leur arrogance et de leur extravagance présumées. Il convient donc de repartir de ces besoins et attentes pour définir les politiques de jeunesse.

Déborah PLANCEL, membre du comité jeunes de l'ANACEJ

Je suis originaire de Martinique. Il s'agit de ma sixième année dans un conseil communal de jeunes et ma quatrième au comité jeunes à l'ANACEJ. Il y a six ans, j'aurais eu du mal à vous parler mais j'ai progressivement pris confiance en moi grâce à l'engagement associatif. Ces expériences me font grandir. Je suis arrivée en France métropolitaine depuis un an pour mes études. Cette expérience m'apporte beaucoup dans l'organisation, l'ouverture aux autres, le respect, le dépassement de soi et la volonté de surmonter les idées reçues et les clichés. En outre, la plénière d'aujourd'hui montre que les adultes sont engagés en faveur des jeunes.

Guérolé FOURNET, Forum Français de la Jeunesse

Je rejoins les propos d'Emelyn sur la nécessité de répartir des besoins des jeunes. Une piste de travail en faveur de la reconnaissance du parcours d'engagement des jeunes réside dans la question d'un statut officiel de jeune engagé. En outre, la question du choix entre les filières abordée par Ciré montre le besoin d'un vrai service d'information et d'orientation. L'exemple de Laila-Reine pose la question de la politique de régularisation des jeunes qui arrivent en France. Enfin, les associations n'ont plus de moyens, faute de budgets dans les collectivités locales. Compte tenu du rôle majeur des associations pour les jeunes, il convient de souligner le problème.

Myriam MESCLON-RAVAUD, représentante du ministère du Travail

Merci pour ces témoignages qui rappellent qu'existe, en dépit de l'ensemble des offres et des dispositifs disponibles, un manque d'information et de mobilisation au bon moment dans le parcours d'un jeune. Cela doit donc nous questionner et je rejoins sur ce point la représentante des Département de France. L'effort doit être collectif pour créer les traits de liaison au sein du parcours individuel entre les acteurs institutionnels, en partant des besoins des jeunes. Notre marge de progrès se situe sûrement là : il ne faut peut-être pas plus de dispositifs car il en existe déjà beaucoup mais ils sont parfois pas ou peu perceptibles et mobilisés au bon moment dans le parcours. Les acteurs ne doivent pas se positionner en concurrents, mais en compléments les uns des autres, pour travailler dans le même sens.

Jean-Marc SEIZO LOPEZ, délégué interministériel aux missions locales

Merci pour ces témoignages, touchants et constructifs. Ils soulignent aussi en fil rouge le rôle des rencontres dans un parcours de vie. La question du droit à l'accès se pose en plus de celle de l'accès aux droits. Un enjeu fort existe donc quant à l'ouverture des droits, au fait d'en faire un droit premier, à la possibilité offerte à tous de s'engager. Il convient donc de créer une équité citoyenne. Ensuite, cette plénière continue de nourrir chez moi l'idée que la jeunesse est présente sur les sujets la concernant. Je travaille pour la jeunesse, je ne la représente pas. Se posera la question pour les missions locales et d'autres opérateurs de la présence de la jeunesse dans leurs organes de décision, conseils d'administration, assemblées générales, etc. L'intervention de Madame Dumontet montre qu'une des bonnes réponses potentielles peut consister à mailler le COJ à l'échelle territoriale afin d'y faire exister la richesse de ces échanges. Enfin, sans démagogie, je souhaite connaître la situation de Laila-Reine au 31 août. Il serait difficile pour moi que Laila-Reine devienne ce que qu'elle ne souhaite pas devenir.

Simon BESNARD

Les cinq jeunes peuvent rebondir sur les propos échangés dans la salle ou pour conclure.

Clémence NERBUSSON

Il s'avère assez choquant de voir que les deux seules personnes à qui des questions ont été posées sont celles qui ont des diplômes de l'enseignement supérieur. La situation de Laila-Reine est insupportable, tout comme le fait pour Ciré de ne se voir proposer un choix d'orientation qu'entre peinture ou cuisine ou de ne pas avoir des passerelles dans les deux sens entre l'université et l'enseignement professionnel. J'avais déjà trouvé difficile à mon niveau de pouvoir passer de l'université au CAP mais j'avais 22 ans et une certaine connaissance de l'administration. Aujourd'hui, je me sens privilégiée par rapport à mes voisins mais en même temps, je sais que je ne suis pas privilégiée. Je vis en dessous du seuil de pauvreté. Malheureusement, je ne dispose pas de solutions.

Ciré DIOP

Je bénéficie encore de la Garantie jeunes jusqu'au mois d'octobre mais, à 20 ans, je ne sais toujours pas de quoi sera fait mon avenir professionnel. Un SVE de six mois m'a été proposé, mais je ne sais pas quel métier exercer.

Loïc BRISSAUD

J'ai postulé à une annonce professionnelle d'une collectivité territoriale pour laquelle je répondais parfaitement au profil. Je suis alors convoqué en entretien. Au cours de l'échange, la recruteuse précise que le poste serait en fait en mi-temps. En réalité, mes difficultés d'élocution ont posé problème. J'attends d'être rappelé depuis un mois.

Chloé ZAMPIERO

Je rejoins les propos de Clémence. Par nos parcours, nous observons les mêmes problématiques. J'encourage les jeunes autour de la table à persister. Je regrette l'absence de Monsieur le Ministre lors de nos débats qui lui auraient certainement permis de mieux définir ses politiques de jeunesse. Enfin, je remercie le COJ pour cette première invitation. Il s'agit d'une chance incroyable que de pouvoir orienter les politiques de jeunesse.

Simon BESNARD

Je regrette aussi l'absence du Ministre qui aurait pu bénéficier de ces leçons de vie. Merci pour le coup de pied aux fesses que vous nous avez tous mis. L'ambition du COJ qui vise à l'autonomie, la liberté, la dignité, l'émancipation est en marche et nous poursuivrons dans cette voie. Nous devons malheureusement constater que les personnes pour lesquelles nous poursuivons ces objectifs ne se sentent pas toujours concernées par la mise en œuvre des politiques. Notre cible ne s'avère ainsi pas toujours directement destinataire de nos actions. Il convient donc de résoudre cette difficulté. Je vous invite tous les cinq à participer aux prochaines commissions et aux prochaines plénières.

Table ronde 2**Jean-Paul BRETEL**

Nous aborderons pendant une heure et demie la thématique « Femmes et hommes de conviction au service des jeunes ». Eugénie Charles et Virginie Jayet interviendront sur le sujet du décrochage scolaire tandis que Sabrina Boulefrad abordera la Garantie jeunes et Jacques Garot le service civique. Nous disposerons ensuite d'un moment de retour sur les témoignages de ce matin des jeunes et d'un moment d'échange.

Eugénie travaille pour l'éducation nationale pour la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS). La MLDS a pour objectif de repérer les jeunes quittant le système scolaire et d'analyser avec eux les possibilités de reprise d'études ou d'orientation vers d'autres dispositifs.

Décrochage scolaire, Eugénie CHARLES et Virginie JAYET

Eugénie CHARLES

Je suis coordonnatrice MLDS au lycée Saint-Germain à Auxerre, lycée à dominante tertiaire. Je coordonne au niveau pédagogique le service civique formation. Ce dernier est dans sa quatrième année d'existence.

Virginie JAYET

Je suis déléguée générale de la Ligue de l'enseignement Yonne à Auxerre. La fédération compte 10 salariés et porte à la fois le service civique et l'école de la deuxième chance. Les jeunes en situation d'échec scolaire souhaitent parfois réintégrer l'éducation nationale afin d'obtenir un diplôme.

Eugénie CHARLES

Dans l'Yonne, le service civique formation, parfois appelé service civique alterné ou combiné, poursuit deux objectifs : effectuer une mission d'intérêt général de 24 heures par semaine d'une part et de reprendre des études, préparer un concours ou concrétiser un projet de formation d'autre part. Le jeune se trouve au cœur du dispositif. Nous avons mené des alliances éducatives fortes dans le département.

Virginie JAYET

Nous n'obtenons effectivement aucun résultat si nous ne nous adaptons pas aux besoins du territoire. Dans le cas de l'Yonne, il s'agit principalement de jeunes désireux de réintégrer l'éducation nationale. Parmi les signataires du dispositif figurent l'éducation nationale, le conseil départemental de l'Yonne, la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) à travers la préfecture et la Ligue de l'enseignement

Eugénie CHARLES

Des partenaires associés se greffent également : la MLDS, les CIO, les missions locales, les établissements scolaires et les structures d'accueil. Le comité de pilotage et le comité technique regroupent donc beaucoup d'acteurs autour de la table, faisant la force du dispositif grâce à son maillage territorial.

Virginie JAYET

Le comité de pilotage garantit les valeurs du service civique et favorise l'accueil et l'intégration des jeunes dans les associations, les collectivités et les établissements scolaires. Dans chacun de ces deux domaines, une individualisation totale du parcours est assurée.

Eugénie CHARLES

Le jeune constitue l'élément de départ autour duquel nous construisons un parcours en fonction de ses souhaits professionnels grâce à un dispositif sur mesure.

Virginie JAYET

L'un des enjeux du comité de pilotage, outre l'aspect financier, consiste également à communiquer sur les conditions d'accès au dispositif. Nous nous déplaçons donc dans les lycées et centres de formation et avons des relations fortes avec Pôle Emploi, Cap emploi et les missions locales.

Eugénie CHARLES

Notre public était constitué de 10 jeunes en 2013-2014 et 2014-2015. En 2015-2016, 20 jeunes étaient suivis. Il s'agit d'un public entre 16 et 25 ans ayant échoué au baccalauréat et souhaitant le repasser en candidat libre. Notre public concerne aussi les décrocheurs scolaires, c'est-à-dire sortis du système scolaire depuis plus d'un an, et des jeunes rencontrant d'autres problématiques.

Virginie JAYET

Deux objectifs sont donc poursuivis : effectuer une mission citoyenne et préparer un examen ou un concours. L'alliance éducative est très forte.

Eugénie CHARLES

Les décrocheurs sont repérés soit lors d'entretiens de situation, soit par les plateformes de suivi d'aide aux décrocheurs, soit grâce aux établissements scolaires. Le repérage se fait maintenant de manière très fluide. Concernant la sélection, le jeune doit avoir la volonté de se mettre à disposition des autres 24 heures par semaine et l'envie de retravailler les matières scolaires en venant 2 jours en immersion. Les entretiens sont menés par trois personnes : Cécile Chatelain qui travaille à la Ligue de l'enseignement, une directrice de CIO et moi-même. La motivation du jeune est ainsi testée. Ensuite vient l'engagement. À la différence du service civique classique, nous partons des desiderata du jeune afin de construire sa mission et trouver la structure d'accueil.

Virginie JAYET

Nous essayons actuellement dans différents départements. L'Yonne fait face à 400 décrocheurs par an et compte 6 500 jeunes au chômage. L'année prochaine, 30 jeunes seront suivis grâce au fond FAPI (Fonds d'appui aux politiques d'insertions) du Conseil départemental. Notre but est de parvenir à 10% de jeunes accueillis c'est-à-dire 40. La Ligue de l'enseignement procédera ainsi au recrutement d'un animateur pédagogique pour épauler Eugénie qui s'occupe également aussi des modules de repréparation aux examens (MOREX).

Eugénie CHARLES

Les MOREX consistent à repréparer les étudiants au baccalauréat après un ou deux échecs. Actuellement, j'ai 19 élèves en MOREX et 19 services civiques formation.

Virginie JAYET

Nous souhaitons également investir davantage les différents acteurs de notre territoire, car seule l'alliance commune nous permet d'avoir des résultats en dépit des difficultés liées au territoire. Favorisons l'intelligence collective et la synergie des services au bénéfice du jeune.

Eugénie CHARLES

Le dispositif fait état de 82 % de réussite aux diplômes en 2016. Aujourd'hui, 12 jeunes repassent leur baccalauréat.

Eugénie CHARLES lit un SMS reçu le jour même d'une élève ayant obtenu son diplôme et remerciant les membres du dispositif pour leur aide et leurs encouragements.

Jean-Paul BRETEL

Il s'agit d'une belle démonstration de l'alliance entre éducation nationale, monde associatif et société civile. Sabrina va maintenant présenter la Garantie jeunes portée par la mission locale de Paris.

Garantie jeunes, Sabrina BOULEFRAD

Je suis directrice du pôle développement social et des accompagnements renforcés à la mission locale de Paris. Notre rôle consiste à lever les freins sociaux rencontrés par les jeunes dans leur insertion professionnelle. Il s'agit aussi de mener un accompagnement dédié et renforcé lors de la Garantie jeunes, y compris pour les jeunes sous main de justice.

La Garantie jeunes à Paris a été lancée en mars 2016 dans le cadre de la cinquième vague expérimentale. 1 200 jeunes sont intégrés cette année au dispositif pour un objectif de 400 en 2016. L'approche collective liée à la Garantie jeunes constitue une nouveauté pour les missions locales, nouveauté qui continue d'être analysée, mais qui s'avère positive pour les jeunes. Le dispositif s'appuie sur l'approche *work first* qui vise au développement de compétences. La mission locale de Paris a pratiqué un *benchmark* des pratiques des missions locales en province et en banlieue, mais la situation à Paris est différente. Il nous a été difficile de nous inspirer des autres missions locales, excepté Marseille et Montpellier.

La mise en place retenue prend la forme d'un sas collectif et obligatoire de 5 semaines regroupant 20 à 22 jeunes en situation sociale compliquée. L'approche par les compétences s'avère nouvelle pour les missions locales qui travaillaient auparavant plutôt sur le projet professionnel et les formations initiales. Pendant les cinq semaines, les deux premières sont collectives puis les jeunes partent en entreprise très rapidement. En effet, 90 % des jeunes se présentant à la mission locale viennent y chercher un emploi. Nous continuons donc de développer un réseau d'entreprises sensibilisées à l'accueil de ces jeunes dépourvus pour la plupart d'expérience professionnelle et des codes comportementaux adéquats. Aujourd'hui, 82 entreprises partenaires sont conventionnées parmi lesquelles la SNCF, Marriott ou encore Nespresso. Chaque grand compte parraine une promotion de 22 jeunes. Toutes les entreprises jouent le jeu, se déplacent pour présenter leur activité aux jeunes et les aident à préparer les entretiens d'embauche. Ces actions valorisent grandement les jeunes. La cinquième semaine de sas correspond à un débriefing et à un repositionnement pour la suite de l'accompagnement qui dure un an. Le jeune s'engage à respecter ses engagements et bénéficie à ce titre d'une indemnité de 470 euros par mois. Après ces cinq semaines, le jeune travaille à lever ses freins sociaux. Il découvre des métiers et peut cumuler jusqu'à 80 jours d'expérience professionnelle. 98 % des 412 jeunes accompagnés en 2016 ont bénéficié de stages. Nous menons aussi le travail en faveur de la levée des freins sociaux avec des partenaires tels que la CPAM, la CRAMIF, l'ANRS, la Corde Raide, les musées parisiens, etc. Le territoire parisien, riche de partenaires, permet de développer des expérimentations intéressantes.

Les jeunes sont suivis par un binôme de conseillers lors des ateliers et de l'accompagnement personnalisé. Un conseiller Garantie jeunes a en portefeuille 50 à 55 jeunes contre 180 pour un conseiller classique de mission locale. Nous ne disposons pas d'un énorme recul puisque le dispositif à Paris date de mars 2016. Nous rencontrons quelques difficultés de prescription liées à la machine administrative imposée par le cahier des charges du dispositif. Nous travaillons à l'amélioration de ce sujet au niveau national afin d'éviter le déficit de prescription.

Jean-Paul BRETTEL

Merci. Nous terminons ce tour de table par Jacques Garot. Aujourd'hui à la retraite, Jacques a été enseignant et directeur d'école pendant plus de 40 ans. Il continue son engagement au sein de l'Amicale Laïque.

Service civique, Jacques GAROT

Nous intervenons à Cancale, entre le Mont Saint-Michel et Saint-Malo, secteur à la fois favorisé puisque touristique - 5 000 habitants en hiver et 30 000 l'été - et parfois défavorisé en zone rurale. L'Amicale Laïque s'est créée en 1980 et j'en suis le Secrétaire Général. Elle compte trois salariés permanents, des jeunes en contrats aidés et des stagiaires en raison de la proximité du CREPS de Dinard. Fin 2010, nous avons lancé, en lien avec la Ligue de l'enseignement à Rennes, notre première mission de service civique liée à l'égalité des chances devant le sport. En effet, seuls 17 % des enfants d'écoles primaires rurales avaient accès à une activité sportive et culturelle. Il était donc nécessaire d'agir. Depuis, nous avons accueilli douze jeunes en service civique. Notre dernière mission portait sur l'accueil de deux groupes de migrants issus de la jungle de Calais au sein d'un CAO (centre d'accueil d'orientation) en partenariat avec la Ligue de l'enseignement de l'Ille-et-Vilaine et Solidarité Laïque à Paris. Nous avons pu bénéficier de deux jeunes en service civique. Six des douze jeunes accueillis sont issus de la commune ou des environs tandis que les six autres sont assez éloignés de Cancale et y sont venus par choix pour la mission. Sept disposaient d'un niveau inférieur au baccalauréat et cinq d'un niveau bac ou bac + 2. Onze sont actuellement en CDI et le dernier change de voie afin de se concentrer vers le domaine de l'action sociale. À l'intérieur des différents projets, les jeunes pouvaient eux-mêmes créer quelque chose. Par exemple, un club de cricket a été monté avec les réfugiés afghans. De plus, les jeunes sont mis au service du CCAS (centre communal d'action sociale) de Cancale deux heures par semaine autour d'actions variées : accompagnement de familles en difficulté, actions en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) pour créer du lien social et intergénérationnel. Le service civique a vocation à apporter des connaissances et des compétences aux jeunes.

Jean-Paul BRETEL

Merci. Ce matin, il a été beaucoup question de manque d'information. Quelles réponses adoptez-vous dans vos dispositifs ou organisations pour pallier ce problème ?

Eugénie CHARLES

Les jeunes éligibles au service civique formation doivent d'abord passer par la mission locale. Ils peuvent également se tourner vers les CIO lorsque nécessaire afin d'obtenir le maximum d'informations. Nous menons une veille, au niveau de la Ligue et de l'éducation nationale, quant aux possibilités offertes aux jeunes.

Virginie JAYET

À titre d'exemple, les écoles de la deuxième chance font intervenir des fédérations professionnelles et des entrepreneurs afin que les jeunes envisagent un métier ou un domaine d'activité souhaité.

Sabrina BOULEFRAD

Un réel problème de communication autour de la Garantie jeunes existe à destination des jeunes. Les structures et partenaires sont eux bien informés, mais tous les jeunes ne fréquentent pas les structures de droit commun. Il faut donc imaginer des moyens de communiquer directement avec le public concerné là où il se trouve. La mise en place de permanences dans les quartiers et des plans d'action de remobilisation peuvent permettre de combler ce déficit d'information.

Virginie JAYET

Aujourd'hui, même les conseillers dont il s'agit du métier commencent à éprouver des difficultés face à la complexité et au nombre des dispositifs.

Jacques GAROT

Le conseil département et l'éducation nationale doivent remplir leurs missions. 47 % des jeunes ne se sentent pas concernés par leur environnement, il convient donc de les faire exister. Au niveau rural, nous pouvons être un trait d'union. Nous avons cependant parfois l'impression d'essayer de faire quelque chose sans savoir parfois comment faire pour bien faire.

Jean-Paul BRETEL

J'invite les membres de l'assistance à participer aux débats.

Emelyn WEBER, présidente du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse au CESE

Ma première question porte sur le service civique formation et ses apports pour le parcours des jeunes. Quels sont les résultats de ce dispositif ? Ma seconde question a trait au supposé manque d'informations. En réalité, le problème réside surtout dans le manque de ciblage et dans la multiplicité des interlocuteurs. L'existence d'un acteur unique sur les territoires permettrait de faciliter l'obtention d'informations.

Eugénie CHARLES

Nous menons un suivi de cohorte depuis 3 ans. Certains jeunes sont en BTS, d'autres ont passé des concours et changé de voie. Il y a un service après-vente. Il est important de savoir ce qu'ils deviennent.

Virginie JAYET

Aujourd'hui, un consensus existe entre les acteurs sur l'ensemble du territoire. Les jeunes, avant d'intégrer une formation, doivent disposer d'une prescription de Pôle Emploi, Cap Emploi ou de la mission locale. Ce système fonctionne à condition qu'il n'y ait pas de défiance envers ces acteurs.

Ciré DIOP

J'ai été inscrit pendant un an à la mission locale avant de savoir que je pouvais faire un SVE et un SCI. Pourquoi ne pas faire appel à des jeunes de mission locale qui ont réussi et les faire intervenir auprès des nouveaux de la mission locale ?

Tanguy VAAST, ANACEJ

Je suis membre du comité Jeunes de l'ANACEJ, l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, j'ai 18 ans et je viens du Pas-de-Calais. Je compléterai les propos de Ciré en précisant que si j'ai connu la mission locale et le service civique, ce n'est pas par mon lycée mais par les conseils de jeunes. Il existe réellement un manque d'information car la plupart de mes copains ne connaissent pas ces structures ou ces dispositifs car ils ne fréquentent pas ce milieu-là.

Virginie JAYET

Il s'agit effectivement d'un réel souci pour les services civiques. Deux ambassadeurs en service civique iront dans les lycées afin de communiquer sur le dispositif.

Antoine DULIN

À titre d'information, l'éducation nationale avait prévu en novembre 2016 lors d'une réunion interministérielle de lancer à la rentrée 2017 des outils pédagogiques à l'intérieur des établissements pour informer sur les différentes structures, dispositifs et droits. Il convient d'interpeller les acteurs de l'éducation nationale afin de savoir quel est l'avancement réel du projet.

Par ailleurs, la Garantie jeunes constitue pour moi un droit et non pas un dispositif. Elle ne répond plus à une logique discrétionnaire, l'éligibilité est définie par des critères. Il faut être clair dans nos discours et la communication sur le fait que la Garantie jeunes est aujourd'hui un droit. Par ailleurs, je souhaiterais savoir quelle est la participation des jeunes dans l'élaboration et l'évaluation des parcours ?

Jean-Paul BRETTEL

La représentation des jeunes est très variable dans le réseau des missions locales selon les territoires. Elle prend parfois la forme de conseil de jeunes ou de collège de jeunes dans les Conseils d'administration. Mais il est vrai qu'il y a encore un travail à faire à ce sujet. Par ailleurs, le parrainage par les jeunes se développe autour du rôle d'ambassadeur. La parole des jeunes représente le meilleur canal de communication.

Une autre question porte sur le témoignage de Loïc et est liée à la dimension du handicap dans ces dispositifs. Nos propres locaux ne sont même pas toujours aux normes et plus largement, nous ne sommes pas outillés pour répondre aux problématiques du handicap, par exemple, l'accueil d'une personne malentendante.

Virginie JAYET

Sur la question de la participation des jeunes, nous avons construit nos outils, nos indicateurs avec nos services civiques puisqu'ils en étaient les bénéficiaires. Parmi les jeunes suivis, deux sont en situation de handicap. Nous devons, pour permettre l'accueil de jeunes handicapés, travailler avec le Conseil départemental. Un jeune va effectuer une mission de huit mois à cet effet.

Eugénie CHARLES

Nous accueillons par ailleurs deux jeunes handicapés : le premier est atteint de sclérose en plaques tandis que le second est malentendant. On a fait attention à la prise en charge pédagogique et de la mission en elle-même.

Virginie JAYET

En revanche, pour la sclérose en plaques, nous avons vu nos limites car nous n'avons pas été suivis par la MDPH. Le jeune est aujourd'hui dans une situation d'échec et de détresse psychologique. Nous sommes en train de le récupérer mais sur un autre dispositif pour assurer la continuité.

Evelyne NGO, Union syndicale Solidaires

Dans les politiques actuelles ne figurent aucune politique réelle en faveur du handicap et des jeunes handicapés. Le FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) se voit même amputé d'une partie de son budget alors qu'il faut des moyens pour l'adaptation au poste et pour pouvoir recruter en emploi réservé. J'espère que les collectivités territoriales les conserveront. Concernant le service civique, nous avons constaté dans les administrations et associations des missions ne répondant pas à l'esprit du dispositif. Un écart existe ainsi entre les missions prévues et les missions réalisées. Parfois, les services civiques se substituent à l'emploi et constituent une forme de sous-salariat.

Jacques GAROT

Il y a effectivement eu des excès, notamment de certaines structures éducatives sportives. Ces excès ont aujourd'hui disparu. Toutes les structures qui gèrent le dispositif sont très attentives à ce genre de situations. L'accueil des jeunes en service civique doit aussi permettre de cadrer les éléments pour éviter tout dérapage.

Claire CANNEVA, Groupe SOS

Qu'en est-il de tous les jeunes qui n'accrochent pas aux dispositifs présentés aujourd'hui et qu'il convient d'accompagner de manière plus individuelle ?

Sabrina BOULEFRAD

Toutes les missions locales mettent en place des actions pour raccrocher des jeunes qui se sont éloignés de la structure ou ne s'en sont jamais vraiment rapprochés. Cette démarche est particulièrement forte pour les jeunes sous main de justice. Les éducateurs de prévention spécialisée sont vraiment les premiers partenaires à connaître ce public des jeunes décrocheurs institutionnels.

Eugénie CHARLES

Un travail est mené par l'éducation nationale et la MLDS en faveur des CIO afin de trouver des moyens autres que des courriers afin de faire venir les jeunes décrocheurs.

Sabrina BOULEFRAD

Concernant la question soulevée par M. Dulin quant à la parole des jeunes, cette dernière est au cœur de la Garantie jeunes. D'après le cahier des charges, un comité jeune doit exister. Un ou deux délégués sont nommés pour chaque promotion. Ils représentent ensuite la Garantie jeunes afin de faire évaluer le contenu pédagogique du dispositif.

France de LANGENHAGEN, DGESCO

Je suis responsable du pôle de lutte contre le décrochage scolaire à la DGESCO. Je souhaiterais répondre à l'interpellation d'Antoine Dulin, Le sujet de l'information des jeunes a été largement abordé lors du travail partenarial avec la DGEFP et Régions de France au sein de groupes de travail en 2016. Nous sommes convaincus qu'il faut aller chercher les jeunes les plus éloignés des dispositifs. Il me semble que le groupe de travail « repérer et mobiliser les jeunes pour favoriser leur insertion » qui a été lancé il y a quinze jours pourrait vraiment continuer à investir ce sujet. Nous avons eu lors de la première réunion des exemples très concrets en ce sens.

Mathilde PAILLET, représentante des jeunes des missions locales

Quelles sont les raisons qui poussent les jeunes à décrocher de la mission locale ?

Sabrina BOULEFRAD

Il s'agit souvent d'un manque de réactivité de notre part et d'une déception ressentie par les jeunes. Alors qu'ils sont parfois dans une situation d'urgence et viennent pour trouver un emploi, ils se voient proposer des formations.

Mathilde PAILLET, représentante des jeunes des missions locales

Quelles actions ont été entreprises en faveur d'une amélioration de la situation ?

Sabrina BOULEFRAD

Nous continuons de développer des partenariats et des actions de sensibilisation auprès des entreprises afin qu'elles accueillent des jeunes peu qualifiés et disposant de peu d'expérience professionnelle.

Anne-Elisabeth LUCAS, Mission Locale Hautes-Pyrénées

Je n'ai pas de question mais une affirmation. Je suis présidente de mission locale mais aussi secrétaire d'association de prévention spécialisée, de sauvegarde de l'enfance, je suis déléguée du défenseur des droits, je vais en maison d'arrêt et j'ai été assesseur du

juge des enfants dans le passé. Ici, nous avons la chance d'avoir des jeunes qui sont dans les associations et qui ont « sorti la tête de l'eau ». Ils représentent aussi beaucoup de jeunes mais il faut penser à tous ceux qui sont très éloignés. Il faut en effet s'intéresser au continent noir, c'est-à-dire aux jeunes en marge et n'ayant pas un environnement social et familial pouvant les aider. Il faut essayer de les entendre ou au moins essayer d'entendre ceux qui sont au plus près d'eux. Pour cela, j'avais déjà proposé que le Conseil national des associations de prévention spécialisée, la PJJ (Protection judiciaire de la Jeunesse) et le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) nous rejoignent.

Jean-Paul BRETEL

Merci pour tous ces témoignages.

Discussion et échange autour du programme de travail après éclairage des deux tables rondes

Simon BESNARD

Merci à Jean-Paul Bretel pour l'animation de cette table ronde et merci à chacun des intervenants. Nous vous proposons de revenir sur le programme du COJ à la lumière des deux tables rondes afin de l'amender et de l'enrichir. Nous accueillerons ensuite Daniel Zielinski, conseiller jeunesse et sport auprès du Premier ministre. Souhaitez-vous partager des suggestions sur les deux feuilles de route ?

Gaël GAULTIER, Jeunesse Ouvrière Chrétienne

Il est très positif d'ouvrir les groupes de travail aux jeunes. Cependant, un lien plus fort avec les membres de la plénière est nécessaire afin de disposer des comptes rendus de son travail et des différentes dates d'échéance.

Antoine DULIN

Nous en avons conscience. Le site Internet permettra de répondre partiellement à cette question. Tout le monde est invité aux commissions et aux groupes de travail. Les portes sont grandes ouvertes à l'enrichissement des groupes de travail par de nouvelles visions et de nouveaux acteurs.

Valérie DUMONTET, Association des Départements de France

Je me pose la question du retour qu'il est possible de faire dans les réseaux d'élus quant aux propositions discutées au sein du COJ. Il me semble important de formaliser l'organisation d'un retour vers les différents réseaux d'élus.

Sandrine CHARNOZ

L'UNML constitue un réseau d'élus en charge des politiques de jeunesse et membres des Conseils d'administration. Des élus sont donc présents au sein de cette assemblée. Cependant, il est vrai que cette dimension résonne parfois peu auprès des élus locaux.

Valérie DUMONTET, Association des Départements de France

La question porte surtout sur les modalités de partage de la transversalité et sur l'impératif de décroiser la manière dont nous travaillons en faveur des politiques de jeunesse.

Daniel FREDOUT

Deux niveaux de réponse existent. Le premier consiste à dire que le bureau du COJ prend la main sur une communication structurée. Le second s'inscrit dans la logique de la loi Égalité et Citoyenneté et du dialogue structuré qui doit en découler. Un travail de concertation est donc engagé à l'échelle des régions en incluant la société civile et les jeunes. Nous avons tout intérêt à ce que les représentants des collectivités territoriales se sentent concernés et impliqués par la question puisque le COJ ne peut fonctionner qu'en s'articulant avec les collectivités locales.

Simon BESNARD

Pour rappel, le bureau du COJ n'a pas commencé, si ce n'est auprès du gouvernement, son travail de représentation extérieure. Selon les possibilités, des présidents et représentants de différents réseaux seront rencontrés dans l'optique d'obtenir des pistes de travail communes. Nous pouvons également imaginer la création de structures régionales fonctionnant sur le principe du COJ. Enfin, nous nous intéressons également à l'international. Notre secrétaire générale s'est ainsi rendue à deux séminaires internationaux. D'un point de vue pratique, nous gagnerons à disposer d'un outil de transmission auprès de nos réseaux mais il existe une limite dans le contenu à diffuser car l'intérêt des membres du COJ peut être très différent.

Quentin HENAFF, Forum Français de la Jeunesse

Il me semble, concernant le format de participation, qu'il est plus compliqué de s'impliquer lorsque nous ne sommes pas membres des commissions. Par ailleurs, comment favoriser la participation des personnes qui ne sont pas disponibles en journée et à Paris ? Enfin, à quels types de formats innovants le COJ peut-il recourir pour communiquer sur le retour des recommandations afin de s'adresser aux jeunes ?

Simon BESNARD

Les réponses doivent être construites. Nous disposons de six mois pour les imaginer. Le premier rapport annuel d'activité » du COJ doit être transmis au Gouvernement avant fin mars 2018 et nous faisons appel à nos ressources associatives pour disposer d'idées et de recommandations quant à la forme. Cette question me permet de vous présenter les projets du COJ en matière d'outils collaboratifs, à propos desquels vous avez une fiche dans le dossier participant. Le site Internet se met en place progressivement et va évoluer avec l'ensemble des comptes rendus des réunions et l'agenda en ligne du COJ. Par ailleurs, nous avons la volonté de mettre en place une plate-forme collaborative qui nécessite cependant de renforcer notre équipe composée de la secrétaire générale et son assistante à mi-temps sur le COJ. Cette plate-forme doit permettre d'organiser plus de réunions en soirée ou en week-end en utilisant notamment des moyens numériques. Des infos plus précises seront données lors de la prochaine plénière.

Christelle BARASSI, secrétaire générale du COJ

Pour rappel, tous les membres de la plénière sont invités aux deux commissions. Nous ne refusons aucune participation. Quant à l'espace COJ sur le jeunes.gouv.fr, ses fonctionnalités sont limitées compte tenu de la nature même du site.

Daniel FREDOUT

Il convient de garder à l'esprit que le COJ n'existe que depuis cinq mois. Nous en sommes au stade de présenter des feuilles de route et de recueillir votre avis. Le cap global sera maintenu et les thématiques présentées seront celles pilotées. Dès la rentrée, nous affinerons nos points de vue et nos analyses.

Sandrine CHARNOZ

La commission insertion a pris l'habitude de démarrer ses séances par des fenêtres d'ouverture. La DARES (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, direction du ministère du Travail) est ainsi venue présenter l'ensemble de l'étude menée sur l'insertion des jeunes. Nous sommes ouverts à vos suggestions quant à d'autres présentations ou expérimentations.

Antoine DULIN

En écho aux propos de Madame Dumontet, je remercie l'ADF d'être régulièrement présente dans nos instances. Cependant, il n'en est pas de même pour l'ARF et l'AMF alors que le COJ travaille sur les politiques territoriales de jeunesse. Il conviendrait de réussir à mobiliser ces acteurs. Je me demande si on pourrait travailler lors de la prochaine plénière du COJ sur la question de cette politique territoriale de jeunesse.

Francine LABADIE, INJEP

Dans cette optique, et compte tenu du développement de l'intercommunalité, l'AdCF (Assemblée des communautés de France) pourrait aussi se joindre aux travaux.

Noëlle PIRONY, Association des Paralysés de France

Nous saluons, avec Loïc, la mise en lumière des difficultés du handicap. Le handicap et la jeunesse doivent être appréhendés de manière transversale. Une approche territoriale regroupant l'ensemble des acteurs permet de mieux répondre à ces enjeux.

Alessandra SOLEILHAC, CNAF

La CAF (caisse des allocations familiales) soutient la structuration de l'offre loisirs enfants et jeunesse sur les territoires. Nous nous réjouissons des échanges d'aujourd'hui. La CAF souhaite inscrire sa future feuille de route dans la logique de parcours des jeunes et de soutien des réseaux d'acteurs jeunesse. Par ailleurs, l'accent est mis de plus en plus sur le financement et le soutien du handicap.

Synthèse de la journée, présentation des outils de communication et présentation des prochaines échéances

Simon BESNARD

Merci de vos différentes contributions. *A priori*, nous devrions rencontrer le Ministre de l'Éducation Nationale suite à sa venue. La prochaine plénière se tiendra en fin d'année civile. Les groupes de travail et les commissions continuent leurs travaux. Le COJ n'est pas un espace figé, n'hésitez donc pas à nous contacter. Nous vous remercions pour votre engagement, que nous espérons ne pas être un feu de paille. Je laisse la parole à M. Zielinski.

Daniel ZIELINSKI, Conseiller jeunesse et sports du Premier ministre

Merci de m'accueillir. Je me suis permis de demander à être présent aujourd'hui compte tenu de l'importance de l'événement. Mon parcours a débuté au sein d'associations d'éducation populaire. Je partage donc une proximité forte avec les valeurs que vous promouvez. Pour l'anecdote, il était prévu que le conseiller du Premier ministre ait un profil assez généraliste. En rencontrant son cabinet, j'ai beaucoup parlé de jeunesse. Le poste a donc évolué vers la jeunesse et les sports. Le Premier ministre souhaite s'impliquer dans la question de la jeunesse avec le ministre de l'Éducation Nationale. La richesse de la composition du COJ fait sa force, force qui ne sera effective que si l'ensemble des représentants y participe. Je veillerai à ce que certaines associations, dont l'UNCCAS (Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale), soient présentes. En plus de la présence des collectivités territoriales, la question de l'interministérialité doit être traitée. Il s'agit d'une question complexe puisqu'il faut réunir tous les ministères concernés. J'espère être aidant en ce sens, à la fois auprès du COJ et du Ministre de l'Éducation et de la Jeunesse. Être présent auprès du Premier ministre aidera également au travail et à la création de liens entre administrations, société civile et jeunes eux-mêmes, notamment au niveau territorial. Il serait intéressant que vous ayez une rencontre avec les DRJSCS (directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) et les DDJSCS (directions départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale). Le COJ aura un rôle à jouer dans le traitement des projets et textes de lois qui se présenteront, notamment quant au service national dont le conseiller jeunesse et sports doit s'emparer au même titre que le conseiller défense. Il conviendra de définir un contenu enrichissant pour les jeunes. La question de la déclinaison des politiques jeunesse dans les Outre-mer me tient aussi particulièrement à cœur. Enfin, la qualité des missions du service public peut être questionnée. Pour cela, les outils de l'appareil d'État peuvent être utilisés, notamment les enquêtes de l'inspection générale. Je suis également très sensible à la problématique du handicap à propos de laquelle je vous invite à poursuivre votre réflexion. Voilà ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui. Merci beaucoup.

Antoine DULIN

Je me permets d'annoncer un colloque au CESE le jeudi 6 juillet à partir de 13 heures intitulé « Jeunes et responsables ! L'accès des jeunes aux responsabilités dans les organisations ».

Simon BESNARD

Merci beaucoup pour votre participation. Bon été à tous et bonnes réunions le 11 juillet.